

Recueil de recommandations à propos de Shougden

Sa Sainteté le Dalai Lama a recommandé aux personnes qui pratiquent le bouddhisme tibétain de cesser la pratique de Shougden (connu aussi sous le nom de Dholgyal). Dans la mesure où la FPMT respecte les recommandations de Sa Sainteté et lui apporte son complet soutien, Lama Zopa Rinpoché a demandé au Bureau International de la FPMT et à Lama Yeshé Wisdom Archive de rassembler des informations concernant Shougden, pour que les centres et les étudiants puissent être parfaitement informés sur le sujet.

Les trois raisons principales

- Extrait du Site Internet de Sa Sainteté le Dalai Lama :

Les trois grandes raisons pour lesquelles Sa Sainteté le 14^e Dalai Lama s'est déclaré contre le culte de Dholgyal :

- Ces pratiques font dégénérer les enseignements vastes et profonds du bouddhisme, selon lesquels notre refuge ultime est le Bouddha, le Dharma et la Sangha. Alors que les enseignements profonds du Bouddha s'appuient sur les deux vérités et les Quatre Nobles Vérités, les pratiques propitiatoires de Dholgyal et l'importance qui leur est accordée par ceux qui s'y engagent font dégénérer la pratique bouddhiste en une forme de culte pour un 'esprit'.
- Cela va à l'encontre de l'approche non-sectaire de Sa Sainteté le Dalai Lama, particulièrement au sein des traditions bouddhistes tibétaines. Sa Sainteté elle-même pratique des enseignements provenant des autres traditions, telles que les traditions Nyingma, Sakya et Kagyou, en même temps que ceux de la tradition Guélouk et il encourage les autres à faire de même. A l'inverse, la pratique de Dholgyal est extrêmement sectaire.
- L'histoire de l'esprit Dholgyal est celle d'un long antagonisme à l'encontre des Dalai Lamas et du gouvernement tibétain qu'ils dirigent depuis l'époque du V^e Dalai Lama. Pendant toute cette période, Dholgyal a été très controversé au sein des deux traditions, Guélouk et Sakya. En fait, le Grand Cinquième Dalai Lama et le Grand Treizième Dalai Lama, ainsi que de nombreux autres lamas tibétains éminents, ont très clairement et fermement exposé les effets nuisibles de cette pratique et se sont déclarés contre la pratique de Dholgyal et les rites propitiatoires associés.

- Sa Sainteté le Dalai Lama s'exprimant à Zurich, le 12 août 2005 :

« Certains d'entre vous savent sans doute mais d'autres ne le savent peut-être pas, que dans la tradition tibétaine existe la pratique d'une déité appelée Dordjé Shougden, que certaines personnes suivent cette pratique et sont des adeptes de la vénération de cette déité et que je me suis déclaré contre cette pratique parce qu'elle va à l'encontre de mes principes et ceux des Dalai Lamas.

Je demande aux personnes qui souhaitent recevoir de moi une initiation de laisser tomber cette pratique et cette déité.

Ceux qui veulent garder leur pratique de Shougdèn ne doivent participer à aucune manifestation ou cérémonie dans laquelle une relation de maître à disciple est établie avec moi. Il s'agit d'une décision que chacun doit prendre personnellement. A chacun de régler cette question pour lui-même. En ce qui me concerne, je ne souhaite pas que ce type de relation soit établie dans le cas d'une personne qui maintient la pratique de Shougdèn. Cela me mettrait en contradiction avec les engagements que j'ai envers les Dalāi Lamas précédents, particulièrement le V^e. Je prie donc ceux qui pratiquent Shougdèn de s'abstenir de venir aux initiations. J'ai déjà expliqué les raisons pour lesquelles je suis contre ce culte et indiqué mes sources d'une manière très détaillée. »

Position de la FPMT

Dans la mesure où la FPMT se conforme aux recommandations de Sa Sainteté le Dalāi Lama, aucune personne travaillant ou enseignant dans les centres et projets de la FPMT ne s'adonne à la pratique de Shougdèn.

Extrait du Manuel de la FPMT :

« Tous ceux qui travaillent ou enseignent dans les centres de la FPMT s'engagent à suivre les recommandations de Sa Sainteté le Dalāi Lama. A titre d'exemple, Sa Sainteté a interdit la pratique du prétendu protecteur, Shougdèn (Dholgyal). Il est donc demandé aux enseignants et autres personnes affiliées à la FPMT de ne pas s'adonner à cette pratique. »

De Lama Zopa Rinpoché, Directeur Spirituel de la FPMT :

- Extrait d'une lettre à Losang Djinpa, secrétaire privé de Sa Sainteté le Dalāi Lama, avril 2001 :

« Le Conseil d'Administration de la FPMT vient de statuer sur la pratique de Shougdèn. La FPMT n'invitera aucun pratiquant de Shougdèn ni en tant qu'enseignant résident ni en tant qu'enseignant ponctuel. Bien sûr il est parfois difficile de savoir si quelqu'un fait la pratique en secret. Je vous prie de bien vouloir informer Sa Sainteté de ces éléments. »

- Au cours d'une causerie à l'Institut Lama Tsongkhapa, le 22 octobre 2000 :

Rinpoché lit des passages d'une lettre qu'il écrivait à Kyabdjé Tridjang Rinpoché, où il parle des qualités de Sa Sainteté le Dalāi Lama et de la confiance que l'on peut avoir à propos de la recommandation de Sa Sainteté de ne pas pratiquer Shougdèn. Il y explique également comment pratiquer la dévotion au maître et comment arrêter la pratique sans critiquer le maître.

- Extrait d'une causerie à l'Institut Aryatara, Allemagne, le 7 avril 2001 :

« Enfin, je voudrais spécifier un point supplémentaire, par rapport à l'examen habituel dont il est question dans les enseignements. Ce que je voudrais ajouter c'est que, si vous établissez une nouvelle connexion dharmique avec un enseignant, vous devez examiner pour vous assurer que cet enseignant n'est pas quelqu'un qui serait contre le Dalāi Lama, particulièrement sur le point de la pratique de cette entité appelée Dholgyal ou Shougdèn. De nos jours, il convient d'effectuer cette analyse supplémentaire. De cette manière, vous vous éviterez des problèmes dans l'avenir.

[Puis, Rinpoché poursuit en décrivant la manière de pratiquer la dévotion au maître dénuée de toute critique du maître].